

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MARDI 16 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le mardi 16 mai à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le 10 mai 2017, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Sébastien SOLARI, Maire.

Etaient présents :

Sébastien SOLARI, Edwige MARCHAND, Sabine BEGUIN, Marc DUPONT, Aurélie LE BOHEC, Jessica BRAZIER, Jean-Christophe DOLAY, Florence PHILIPPE, Laurent BEGUIN

Absente excusée : Caroline NOL

Absent excusé et représenté : Antoine LEVENT donne procuration à Sébastien SOLARI

A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Rectification des délégués au syndicat des eaux
- Modification des statuts du syndicat des écoles : ajout d'une section d'investissement
- Festivités : 14 juillet
- Planning de la tenue du bureau de vote pour les élections législatives
- Questions diverses

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Détermination du prix des copies (noir et blanc et couleur) demandée à Ticasso.

Secrétaire de séance : Mme LE BOHEC est élue secrétaire de séance

Rectification des délégués au syndicat des eaux
--

Le syndicat des eaux de la vallée du Péron est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes associées.

Chaque commune est représentée au sein du comité par deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Or, la délibération du 28 mars 2014 nommait

Mr Marc DUPONT = délégué titulaire

Mr Antoine LEVENT = délégué titulaire (remplacé par Mr Sébastien SOLARI le 7 novembre 2016)

Mme Florence PHILIPPE = délégué suppléant

Mme Caroline NOL = délégué suppléant

Le syndicat des eaux de la vallée du Péron nous demande de corriger le nombre de délégués.

L'une des deux déléguées suppléantes étant absente, ce sujet est reporté à la prochaine réunion

2017-20 : Modification des statuts du syndicat des écoles : ajout d'une section d'investissement

Afin de pouvoir effectuer des opérations d'investissement (achat d'ordinateur et logiciels), le président du syndicat des écoles regroupées sollicite notre commune pour la modification des statuts.

L'article n°2 des statuts était rédigé comme suit : « *le syndicat a pour objet d'assurer le fonctionnement des écoles regroupées des deux communes à l'exclusion des questions pédagogiques* »

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le conseil municipal

ACCEPTE cette modification de statut

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
10	0	0	0

C'est uniquement que l'article n°2 qui est modifié.

Ainsi, la nouvelle rédaction de cet article serait : « *le syndicat a pour objet d'assurer le fonctionnement des écoles regroupées des deux communes, y compris en réalisant des dépenses d'investissement, à l'exclusion des questions pédagogiques* ».

Pour faire des achats et pour récupérer la TVA.

Tous les achats d'investissement devront être validés au préalable par délibération du syndicat des écoles.

Festivités : 14 juillet

L'assemblée détermine les festivités du 14 juillet 2017 :

Au programme :

Commémoration au Monument aux Morts à 11h30

Repas (barbecue) au bar des grandes sources (jambon grillé, saucisses,..): Il sera demandé 7 € par personne extérieure au village.

Pêche à partir de 9 heures (géré par Mr Solari)

Planning de la tenue du bureau de vote pour les élections législatives

dimanche 11 juin

	de 8h à 10h30	de 10h30 à 13h	de 13h à 15h30	de 15h30 à 18h
Président	Sébastien	Edwige	Sébastien	Edwige
	Laurent	Marc	Sabine	Caroline
	Florence	Jessica	Jean-Luc MAGNIER	Aurélie

dimanche 18 juin

	de 8h à 10h30	de 10h30 à 13h	de 13h à 15h30	de 15h30 à 18h
Président	Sébastien	Edwige	Sébastien	Edwige
	Franck BREBANT	Marc	Antoine	Jean-Christophe
	Jean-Christophe	Jessica	Mr CAULIER	Aurélie

2017-21 : Détermination du prix des copies (noir et blanc et couleur) demandée à Ticasso

Suite à l'achat du copieur, le conseil municipal doit déterminer le prix des copies qui sera demandé à Ticasso.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal

DECIDE

De fixer le prix :

- des copies noires et blanches à 0.00875 € la copie
- des copies couleurs à 0.095 € la copie

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
7	3	0	0

Questions et informations diverses

- Cimetière : nettoyage du terrain réservé aux cavurnes : la commission cimetière devra se réunir.
- Une enquête publique concernant la demande d'autorisation de renouveler l'exploitation d'une carrière de craie sur le territoire de la commune aura lieu du 22 mai 2017 au 21 juin 2017.
- Retour sur la fête communale des 13 et 14 mai dernier : bon retour dans l'ensemble. Mr le Maire remercie les bénévoles qui ont aidés à l'organisation de ce week-end.
- La journée du patrimoine 16-17 septembre 2017 : on recherche des bénévoles.
- Dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 mai quatre voitures ont été vandalisées : afin de mettre en place le dispositif des « voisins vigilants » la municipalité recherche des personnes qui pourraient être intéressées pour tenir ce rôle.

Séance levée à 20 heures 10.

Délibérations – séance du 16 mai 2017

N° d'ordre	Motif	N° page
<u>2017-20</u>	Modification des statuts du syndicat des écoles : ajout d'une section d'investissement	
<u>2017-21</u>	Détermination du prix des copies (noir et blanc et couleur) demandée à Ticasso	